

DRAEXLMAIER Group Global Terms and Conditions of Purchase

Revision 3, dated May 1, 2018

Les Termes et Conditions Générales Globales d'Achat du Groupe DRAEXLMAIER

Version 3, du 1er mai 2018

Definitions

- **Buyer** means the party which places the order for the purchase of Products (as defined below) or Tools (as defined below).
- **Supplier** means the party with which the order for the purchase of Products (as defined below) or Tools (as defined below) is placed.
- **Products** means the production goods, products, works and services covered by the Purchase Contract (as defined below) including without limitation all production and service parts, components, assemblies, accessories, raw materials, portions, items, repairs, replacements and substitutions thereof.
- **Purchase Contract** means any contract between Buyer and Supplier for the purchase of Products and their delivery from Supplier to Buyer.
- **Binding Offer** means any Supplier's offer to enter into a Purchase Contract with Buyer.
- **Nomination Letter** means Buyer's acceptance of Supplier's Binding Offer.
- **Purchase Order** means any order for the purchase of Products by Buyer, including Buyer's Release Schedules.
- **Release Schedule** means any document that describes the required quantity of Product and the times of delivery (e.g. delivery call-offs).
- **Price Sheet** means a price information sheet issued by Buyer to Supplier documenting negotiated prices in series.
- **Buyer's Plant** means the plant of Buyer as

Définitions

- **Acheteur** C'est la partie qui passe la commande pour l'Achat de Produits (tel que c'est défini ci-après) ou d'outils (tel que c'est défini ci-après).
- **Fournisseur** C'est la partie chez qui la commande pour l'Achat de Produits (tel que c'est défini ci-après) ou d'outils (tel que c'est défini ci-après) était placée.
- **Produits** Les biens de production, les produits, les travaux et services couverts par le contrat d'Achat (tel que défini ci-après) y compris, mais sans y limiter, toute production et pièces détachées, composants, assemblages, accessoires, matières premières, portions, articles, réparations, remplacements et substitutions qui s'y rapportent.
- **Contrat d'Achat** Tout contrat entre Acheteur et Fournisseur pour l'Achat de Produits et leur livraison du Fournisseur vers l'Acheteur.
- **Offre ferme et définitive** Toute offre du Fournisseur pour la conclusion d'un Contrat d'Achat avec l'Acheteur.
- **Lettre d'acceptation** L'Acceptation de l'Acheteur de l'offre ferme et définitive du Fournisseur.
- **Commande** Tout ordre d'Achat de Produits par l'Acheteur, y compris le calendrier de lancement de l'Acheteur.
- **Calendrier de lancement** Tout document décrivant la quantité de produit demandée et les date de livraison (par ex. appels quotidiens de livraison).

indicated in the Purchase Contract.

- **Third Party** means any natural person, corporation, partnership, governmental authority or other legal entity, including Customer (as defined below), other than Buyer or Supplier.
- **Final Customer** means the Third Party that purchases the Customer Vehicle (as defined below) produced by Customer (as defined below).
- **Customer** means any OEM (as defined below), any Tier 1 Supplier, or any purchaser to which Buyer delivers Products.
- **OEM** means original equipment manufacturer, i.e. car manufacturer.

1. Terms and Conditions; Scope; Buyer's Affiliates

- a) Supplier has read and understands the DRAEXLMAIER Group Global Terms and Conditions of Purchase including its Annexes (together, the “**Terms and Conditions**”) and agrees that the Terms and Conditions shall apply exclusively to all purchases of Products by Buyer from Supplier and to all Purchase Contracts. No other provisions, in particular Supplier terms and conditions, shall apply, irrespective of whether or not such provisions have been expressly rejected by Buyer or if Buyer, having knowledge of such other provisions, effects contractual performance without reservation. In the event of a conflict between the DRAEXLMAIER Group Global Terms and Conditions of Purchase and its Annexes, the DRAEXLMAIER Group Global Terms and Conditions of Purchase shall prevail unless stipulated otherwise in an Annex.
- b) Upon Buyer's and/or its affiliated companies' request, Supplier shall supply Products to

- **Liste de prix** Fiche d'information sur le prix préparée par l'Acheteur pour le Fournisseur indiquant les prix négociés en séries.
- **Usine de l'Acheteur** L'usine de l'Acheteur tel qu'elle indiquée dans le Contrat d'Achat.
- **Tierce Partie** Toute personne physique, société, partenariat, autorité gouvernementale ou toute autre entité juridique, y compris le client (tel que c'est défini ci-après), autres que l'Acheteur ou le Fournisseur.
- **Client final** Partie tierce qui achète le véhicule du client (tel que c'est défini ci-après) produit par le client (tel que c'est défini ci-après).
- **Client** Tout fabricant d'équipement d'origine (tel que c'est défini ci-après), tout Fournisseur de niveau 1, ou tout Acheteur à qui l'acheteur délivre des produits.
- **FEO** Fabricant d'équipement d'origine c'est-à-dire le constructeur automobile.

1. Termes et Conditions ; Champ d'application ; Filiales de l'Acheteur

- a) Le Fournisseur a lu et compris les Termes et Conditions Générales globales d'Achat du Groupe DRAEXLMAIER, y compris ses annexes (ensemble, les «**Termes et Conditions**») et accepte que les Termes et Conditions s'appliquent exclusivement à tous les Achats de produits par l'Acheteur du Fournisseur et à tous les Contrats d'Achat. Aucune autre disposition, notamment les Termes et Conditions du Fournisseur, ne trouvent application, indépendamment du fait que cette autre disposition a été expressément rejetée par l'Acheteur ou si ce dernier, en ayant eu connaissance de celle-ci, exécute sans réserve les engagements contractuels. En cas de conflit entre les Termes et Conditions Générales globales d'Achat du groupe DRAEXLMAIER avec ses annexes, les Termes et Conditions Générales globales d'Achat du groupe DRAEXLMAIER prévalent sauf stipulation contraire dans une annexe.
- b) À la demande de l'Acheteur et/ou ses filiales

affiliates within the meaning of Sections 15 et seq. of the German Stock Corporation Act (*Aktiengesetz*, the "**Affiliates**") of Buyer on the terms and conditions set forth herein. Any Purchase Order placed by an Affiliate and any Purchase Contract resulting therefrom shall create an independent contractual relationship solely between the Affiliate and Supplier. Buyer shall not be bound by or be responsible or liable for any of its Affiliate's obligations in this connection.

2. Offer; Acceptance

- a) Supplier's offers are Binding Offers to enter into a Purchase Contract with Buyer. Offers shall be made in response to Buyer's Requests for Quote (**RFQ**) and in text form (including fax and e-mail) or by electronic data interchange ("**EDI**") through Buyer's eSourcing Portal.
- b) The Supplier's Binding Offer is accepted by the Buyer by the issuance of a Nomination Letter. The Nomination Letter shall be signed by Buyer and Supplier and is the authorization for the Supplier to sell and deliver Products to Buyer in accordance with specific Purchase Order. The Nomination Letter shall not create an obligation for the Buyer to purchase specific volumes of Products from the Supplier.
- c) After the Nomination Letter has been signed by both Parties, Buyer shall issue an individual Purchase Order to Supplier to enter into individual Purchase Contracts. Any Purchase Order which is not expressly rejected within five (5) business days shall be deemed as accepted. In addition, any expression of acceptance of the individual Purchase Order by Supplier, including Supplier's commencement of (i) work on the Products or (ii) performance of all or any portion of the services subject to the Purchase Order (the "**Services**"), shall constitute an acceptance of Buyer's offer and a closure of an individual Purchase Contract.
- d) Upon the execution of the Nomination Letter and for information purposes only, the Buyer issues a Price Sheet to the Supplier.

de société au sens du paragraphe 15 et suivants de la loi allemande sur les sociétés anonymes (*Aktiengesetz*, «**Filiales**»), le Fournisseur doit fournir les produits aux filiales de l'Acheteur aux termes et conditions énoncés aux présentes. Toute commande passée par une filiale et tout contrat d'Achat qui en résulte doit créer une relation contractuelle indépendante uniquement entre la filiale et le Fournisseur. A cet égard, l'Acheteur ne peut être lié, ni assujéti ou responsable de quelconque des obligations de sa filiale.

2. L'offre ; l'Acceptation

- a) Les offres du Fournisseur sont des offres fermes et définitives pour conclure un Contrat d'Achat avec l'Acheteur. L'offre doit être faite en réponse aux demandes de devis de l'Acheteur (**RFQ**) et en forme de texte (y compris le fax et l'e-mail) ou par échange informatique de données («**EDI**») à travers le Portail eSourcing de l'Acheteur.
- b) L'offre ferme et définitive du Fournisseur est acceptée par l'Acheteur moyennant l'émission d'une lettre de désignation. Cette lettre de désignation doit être signée par l'Acheteur et le Fournisseur et constitue l'autorisation pour le Fournisseur de vendre et de livrer les Produits à l'Acheteur conformément à une commande spécifique. La lettre de désignation ne doit pas créer une obligation pour l'Acheteur d'acquiescer un volume spécifique de Produits chez le Fournisseur.
- c) Une fois la lettre de désignation a été signée par les deux parties, l'Acheteur doit émettre un bon de commande individuel au Fournisseur afin de conclure des Contrats d'Achat individuels. Tout bon de commande qui n'est pas expressément rejeté dans les cinq (5) jours ouvrables doit être considéré comme accepté. En outre, tout signe d'acceptation de la commande individuelle d'Achat par le Fournisseur, y compris le commencement du travail (i) sur les produits par le Fournisseur ou (ii) la performance de tout ou partie des services objet de la commande (les «**Services**»), constitue une acceptation de l'offre de l'Acheteur et une conclusion d'un Contrat d'Achat individuel.
- d) A la signature de la lettre de désignation et

- e) Purchase Orders shall be valid only if made in text form (including fax and e-mail) or by EDI.

3. Customer Requirements; Buyer Requests

- a) Where Products are sold, or are incorporated into goods or services that are sold, by Buyer to a Customer (the "**Customer Goods**"), whether directly or indirectly through an upper tier supplier or any other Third Party (the "**Upper Tier Supplier**"), Supplier shall take such steps, provide such disclosure, comply with such requirements and do all other things as reasonably requested by Buyer to meet its obligations under the terms and conditions of any contract or purchase order or other document between Buyer and Customer (or Upper Tier Supplier, respectively), (the "**Customer Terms**") that may be applicable. This may include Supplier accepting changes to the Purchase Contract corresponding to the respective Customer Terms, including without limitation changes to provisions on delivery, packaging and labeling requirements; defective Products and applicable limitation periods; intellectual property rights and indemnifications; access to records; and replacement and service parts. If necessary to perform a Buyer request, Buyer shall provide Supplier with information regarding the applicable Customer Terms, provided that such information is non-confidential; upon Buyer's request, Supplier shall use best efforts to procure information regarding the applicable Customer Terms.
- b) Buyer shall reimburse Supplier for reasonable costs in connection with Buyer Requests, provided that Supplier (i) informs Buyer of such costs prior to performing the respective Buyer Request and (ii) provides to Buyer a detailed and auditable report

pour des raisons d'information uniquement, l'Acheteur émet une liste de prix pour le Fournisseur.

- e) Les commandes ne sont valables que si elles sont émises sous forme de texte (y compris la télécopie et l'e-mail) ou par EDI.

3. Exigences du client ; recommandations de l'Acheteur

- a) Lorsque les produits sont vendus ou sont incorporés dans des biens ou services qui sont vendus par l'Acheteur à un client (les «**Marchandises des clients**») directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un Fournisseur supérieur ou de toute autre tierce partie (le «**Fournisseur de niveau supérieur**»), le Fournisseur doit prendre toute mesure, fournir toute divulgation, obéir à toute exigence et faire toutes les autres choses raisonnablement demandées par l'Acheteur, pour respecter ses obligations en vertu des Termes et Conditions de tout Contrat ou de commande ou tout autre document entre l'Acheteur et le Client (ou Fournisseur de niveau supérieur, respectivement), (les «**Conditions Clients**») qui peuvent être applicables. Cela peut inclure l'acceptation par le Fournisseur des modifications au Contrat d'Achat correspondant aux Conditions Clients respectives, y compris, sans limitation, les modifications apportées aux clauses de livraison et d'emballage et les exigences d'étiquetage; les produits défectueux et les délais de prescription applicables; les droits de propriété intellectuelle et indemnités; l'accès aux dossiers; et le service de remplacement et des pièces de rechange. Si nécessaire pour exécuter une demande de l'Acheteur, ce dernier doit fournir au Fournisseur des informations concernant les Conditions Clients applicables, à condition que ces informations ne soient pas confidentielles; à la demande de l'Acheteur, le Fournisseur doit fournir tous les efforts pour se procurer des informations sur les Conditions Clients applicables.
- b) L'Acheteur doit rembourser au Fournisseur les frais raisonnables liés à ses demandes, à condition que le Fournisseur (i) informe l'Acheteur sur ces frais avant de procéder à l'exécution de la demande de l'Acheteur respective et (ii) fournisse à l'Acheteur un

about the actions taken and costs incurred. If Supplier's costs are reduced by a Buyer Request, Supplier shall notify Buyer in writing immediately and the price agreed between Buyer and Supplier shall be reduced accordingly.

- c) If Customer directed, recommended or requested that Supplier shall be the source from which Buyer shall obtain Products: (i) Buyer shall pay Supplier for Products only after, and in proportion to, Buyer's actual receipt of payment from Customer for Customer Goods; and (ii) any extension of the payment terms agreed between Customer and Buyer for those Customer Goods shall automatically extend the payment terms between Buyer and Supplier by the same amount of time. Buyer shall inform Supplier about the identity of the respective Customer, relevant payment terms agreed with Customer, payments received from Customer, any default of Customer and any agreed extension of the payment terms, provided that such information is non-confidential.

Within three (3) business days of any reduction in price or change to the specifications or other terms agreed between Supplier and Customer affecting Products, or products, works or services equal or similar to Products, and reducing the agreed price for Products, Supplier shall notify Buyer in writing and the price agreed between Supplier and Buyer shall be reduced accordingly, provided that no change shall be binding on Buyer without Buyer's written consent.

- d) Supplier shall, with immediate effect, adjust its invoices to reflect any price reduction pursuant to the foregoing provisions.

4. Quality Requirements

Supplier shall comply with Buyer's **Quality Requirements for Production Material** set forth in Annex 1.

rapport détaillé et vérifiable sur les mesures prises et les frais engagés. Si les frais du fournisseur sont réduits grâce à une demande de l'Acheteur, le Fournisseur doit informer l'Acheteur par écrit immédiatement et le prix convenu entre l'Acheteur et le Fournisseur est réduit en conséquence.

- c) Si le client a donné l'instruction, a recommandé ou a demandé que le Fournisseur soit la source de laquelle l'Acheteur doit obtenir les produits: (i) l'Acheteur ne paiera le Fournisseur pour les produits que seulement après, et en proportion de, la réception effective de l'Acheteur du paiement de la part du client pour les Marchandises du client; et (ii) toute prorogation des termes de paiement convenus entre le client et l'Acheteur des marchandises du client s'étend automatiquement aux termes de paiement entre l'Acheteur et le Fournisseur pour la même période de temps. L'Acheteur doit informer le Fournisseur sur l'identité de la clientèle respective, les échéances de paiement convenues avec le client, les paiements perçus du client, toute défaillance du client et de toute prorogation convenue des échéances de paiement, à condition que ces informations ne sont pas confidentielles. Dans les trois (3) jours ouvrables de toute réduction de prix ou changement aux spécifications ou aux autres conditions convenues entre Fournisseur et client affectant les Produits, ou les travaux ou services identiques ou similaires aux Produits ou réduisant le prix convenu pour les Produits, le Fournisseur doit informer l'Acheteur par écrit et le prix convenu entre ce dernier et le Fournisseur doit être réduit en conséquence, étant donné qu'aucun changement n'est opposable à l'Acheteur sans son consentement écrit.
- d) Le Fournisseur doit, avec effet immédiat, régulariser ses factures afin de prendre en compte toute réduction de prix en vertu des dispositions précédentes.

4. Exigences de la Qualité

Le Fournisseur doit se conformer aux **exigences de la qualité de l'Acheteur pour le matériel de production** énoncées à l'Annexe 1.

5. Sourcing Limitations

Unless the Nomination Letter stipulates otherwise, Buyer shall have the right to obtain Products or similar products, works and services from a Third Party or from Buyer's internal sources.

6. Subcontractor

- a) Without Buyer's prior written consent, Supplier shall not subcontract or delegate the performance of any deliveries, works or services. Supplier shall remain responsible and be liable for the performance of any approved subcontractor and shall ensure that any approved subcontractor (i) follows all agreed quality assurance measures (including without limitation the Quality Requirements for Production Material set forth in Annex 1) so that Products delivered to Buyer meet the agreed quality standards; and (ii) possesses and follows all agreed process instructions and test plans. For this purpose, Supplier shall carry out inspections or on-site audits of the approved subcontractor and any sub-suppliers on a regular basis and as directed by Buyer.
- b) Supplier shall take all reasonable steps to enable Buyer to audit Supplier's subcontractors and sub-suppliers and shall reasonably assist Buyer with such audits.

7. Volume Projections

Any estimates, forecasts or projections of volumes or quantities of Products provided by Buyer (the "**Estimates**"), including but not limited to Estimates provided in Buyer's Release Schedules, are non-binding. Estimates are provided for informational purposes only and are based on a number of economic and business factors, variables and assumptions, some or all of which may change over time, including without limitation due to changes in Customer's requirements. Buyer does not assume any

5. Restriction à l'approvisionnement

A Moins que la lettre de désignation en dispose autrement, l'Acheteur doit avoir le droit d'obtenir les Produits ou des produits similaires, travaux et services d'une tierce partie ou de à travers ses sources internes.

6. Sous-traitant

- a) Sans l'accord préalable écrit de l'Acheteur, le Fournisseur ne doit pas sous-traiter ou déléguer l'exécution de toutes les livraisons, travaux ou services. Le Fournisseur demeure responsable et solidaire de la prestation d'un sous-traitant approuvé et doit garantir que tout sous-traitant approuvé (i) suive toutes les mesures de l'assurance de la qualité convenue (y compris, sans s'y limiter, les exigences de qualité pour le matériel de production énoncées à l'annexe 1) de telle sorte que les Produits livrés à l'Acheteur respectent les normes convenues de qualité; et (ii) qu'il possède et suive toutes les instructions convenues de traitement et les plans des tests. A cet effet, le Fournisseur doit procéder à des inspections ou des vérifications sur place du sous-traitant approuvé et de tous les autres sous-traitants sur une base régulière et selon les instructions de l'Acheteur.
- b) Le Fournisseur doit prendre toutes les mesures raisonnables pour permettre à l'Acheteur de vérifier ses sous-traitants et sous-fournisseurs et doit assister raisonnablement L'Acheteur dans ces vérifications.

7. Les Projections de volume

Toute estimation, prévision ou projection de volumes ou de quantités de Produits fournies par l'Acheteur (les «**Estimations**»), y compris mais non limité aux estimations fournies dans le calendrier de lancement de l'Acheteur, ne sont pas contraignantes. Les estimations sont fournies seulement à titre informatif et sont fondées sur un certain nombre de facteurs, de variables et suppositions économiques et commerciales qui peuvent changer avec le temps en tout ou en partie, y compris, sans limitation, avec

responsibility or liability with respect to the accuracy or completeness of any such Estimates.

8. Buyer's Commitment of Purchase

- a) The commitment of purchase from Buyer to Supplier is determined in the Buyer's Release Schedules. Unless otherwise agreed between Buyer and Supplier, the Buyer's commitment of purchase includes two (2) weeks of finished Products and two (2) weeks of semi-finished Products and Product related raw materials.
- b) Buyer shall have no respective obligation to purchase, except to the extent agreed in the Purchase Contract.

9. Delivery Terms

- a) Unless otherwise agreed in the Purchase Contract, deliveries shall be made FCA Incoterms 2010 to the place of delivery specified in the Purchase Contract.
- b) Deliveries shall be made in quantities, at the dates and places, within the periods and in the sequences (the "**Delivery Terms**") specified in the Purchase Contract and in Buyer's weekly Release Schedules (as applicable).
- c) If the Purchase Contract does not specify the quantities, or specifies the quantities as "blanket order", "as released", "as scheduled", "as directed", "subject to Buyer's release schedules" or in a similar manner, then, during the term of the Nomination Letter, Supplier shall deliver such quantities on such delivery dates or in such delivery periods or sequences as specified in the Release Schedules provided to Supplier by Buyer from time to time in reference to the respective Nomination Letter or in accordance with Buyer's delivery call-offs, and at the prices and on the other terms specified in the Nomination Letter; provided that Buyer shall purchase no less than one piece or unit of each Product and no more than one hundred percent (100%) of Buyer's requirements of Products.

l'évolution des besoins des clients. L'Acheteur n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces estimations.

8. Engagement d'Achat par l'Acheteur

- a) L'engagement d'Achat de l'Acheteur auprès du Fournisseur est déterminé dans les calendriers de lancement de l'Acheteur. Sauf accord contraire entre Acheteur et Fournisseur, l'engagement d'Achat de l'Acheteur concerne deux (2) semaines de Produits finis et deux (2) semaines de Produits semi-finis et des Produits liés aux matières premières.
- b) L'Acheteur n'aura respectivement aucune obligation d'acheter, sauf dans la mesure où c'est convenu dans le contrat d'Achat.

9. Les conditions de livraison

- a) Sauf convention contraire dans le contrat d'Achat, les livraisons sont effectuées Franco transporteur (FCA) Incoterms 2010 au lieu de livraison spécifié dans le Contrat d'Achat.
- b) Les livraisons sont effectuées en quantités, aux dates et lieux dans les délais et dans les séquences (les «**Conditions de Livraison**») spécifiés dans le Contrat d'Achat et dans les calendriers hebdomadaires de lancement de l'Acheteur (le cas échéant).
- c) Si le Contrat d'Achat ne précise pas les quantités, ou ne spécifie pas les quantités en tant que «commande globale», «comme libérée», «comme prévue», «selon les directives», «sous réserve des calendriers de lancement de l'Acheteur» ou d'une manière similaire, alors le fournisseur, pendant le délai de la lettre de désignation, doit livrer les quantités aux dates de livraison ou délais ou séquences de livraison tel qu'il est indiqué dans les calendriers de lancement fournis au Fournisseur par l'Acheteur de temps en temps en référence à la lettre de désignation respective ou en concordance avec les appels de livraison de l'Acheteur et aux prix et aux autres conditions spécifiés dans la lettre de désignation, à condition que l'Acheteur n'achètera pas moins d'une pièce ou d'une unité de chaque Produit et pas plus de cent pour cent (100%) de ses besoins en

- d) Delivery dates, periods and sequences agreed in the Purchase Contract shall be binding. Buyer and Supplier agree that time is of the essence and acknowledge that Buyer is dependent upon deliveries immediately prior to the production of Customer Goods. Thus, Supplier shall deliver Products "just-in-time" and "just in sequence" (as applicable). The foregoing provisions shall also apply to delivery dates, periods and sequences specified in a Release Schedule. In the case that Buyer is responsible for transportation, Supplier shall have Products ready in sufficient time to allow for loading and shipping.
- e) The standard for determining whether the delivery schedule or delivery date, period or sequence has been kept is the receipt of Products at the place of delivery specified in the Purchase Order.
- f) Buyer may reject and return at Supplier's expense and risk (i) any delivery of Products (or portion thereof) which is received before the delivery date, period or sequence, (ii) any partial deliveries or (iii) any excessive quantity of Products. The same shall apply to deliveries received after the delivery date, period or sequence. Alternatively, Buyer may accept deliveries in the foregoing cases, provided that the agreed payment terms shall remain unaffected.
- g) Supplier shall inform Buyer immediately in writing of any actual, potential or expected delay in delivery. This shall not affect the applicable delivery dates, periods and sequences. Supplier shall use its best efforts and take all measures and precautions to minimize the effects of any such delay and shall provide written notice to Buyer of the corrective measures Supplier is taking; in particular, Supplier shall use its best efforts to preferentially fulfill its delivery obligations towards Buyer (e.g. privileged allocation to Buyer).
- h) Buyer shall be entitled to recover from Supplier all of its losses, damages (including without limitation Buyer or Customer production downtime), costs and expenses (including without limitation reasonable attorney fees) incurred as a result of Supplier's breach of the Delivery Terms,

Produits.

- d) Les dates, les périodes et les séquences de livraison convenues dans le contrat d'Achat sont fermes. L'Acheteur et le Fournisseur conviennent que le temps est de l'essence et reconnaissent que l'Acheteur dépend des livraisons immédiatement avant la production des marchandises des Clients. Ainsi, le Fournisseur doit livrer les Produits « juste-à-temps » et « juste-en-séquence » (selon le cas). Les dispositions qui précèdent s'appliquent également aux dates, les périodes et les séquences de livraison spécifiées dans le calendrier de lancement. Dans le cas où l'Acheteur est responsable du transport, le Fournisseur doit avoir des Produits prêts à temps pour en permettre le chargement et le transport.
- e) La règle pour déterminer si le calendrier de livraison ou la date de livraison, la période ou la séquence ont été observés, est la réception des Produits sur le lieu de livraison indiqué dans la commande.
- f) L'Acheteur peut refuser et retourner aux frais et risques du Fournisseur (i) toute livraison de Produits (ou une partie de celui-ci) reçue avant la date, la période ou la séquence de livraison, (ii) les livraisons partielles ou (iii) toute quantité excessive de Produits. Ceci s'applique pareillement aux livraisons reçues après la date, la période ou la séquence de livraison. Alternativement, l'Acheteur peut accepter des livraisons dans les cas précédents, à condition que les termes de paiement convenus ne soient pas changés.
- g) Le Fournisseur doit informer immédiatement l'Acheteur par écrit de tout retard réel, potentiel ou attendu dans la livraison. Ceci ne doit pas affecter les dates, les périodes et les séquences de livraison applicables. Le Fournisseur doit mettre en œuvre ses meilleurs efforts et prendra toutes les mesures et précautions pour minimiser les effets d'un tel retard et il doit aviser par écrit l'Acheteur de toutes les mesures rectificatives que le Fournisseur est en train de prendre; en particulier, le Fournisseur doit utiliser de préférence ses meilleurs efforts pour remplir ses obligations de livraison vers l'Acheteur (p. ex. des Allocation privilégiées à l'Acheteur).
- h) L'Acheteur est en droit de réclamer au

unless the breach was not caused by Supplier's fault or negligence. If Supplier, for any reason, does not comply with the Delivery Terms, Buyer at its option may (i) approve revised Delivery Terms; (ii) require, at Supplier's expense, shipment of any of the Products by a more expeditious method of transportation; or (iii) pursue any other of Buyer's rights or remedies hereunder or under applicable law. In addition, in the case of default in delivery, Buyer may terminate the Purchase Contract.

Fournisseur toutes ses pertes, dommages (y compris, mais sans s'y limiter, les temps d'arrêt de la production subis par l'Acheteur ou le Client d'arrêt), les frais et dépenses (y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires raisonnables d'avocat) supportés en raison de la violation par le Fournisseur des Conditions de livraison, à moins que la violation n'a pas été causée par sa faute ou sa négligence. Si le fournisseur, pour une raison quelconque, ne respecte pas les Conditions de livraison, l'Acheteur a l'option (i) de consentir les Conditions modifiées de livraison; (ii) exiger, aux frais du Fournisseur, l'expédition de l'un des Produits par une méthode plus rapide de transport; ou (iii) exercer tout autre droit ou recours en vertu des présentes ou du droit applicable. En outre, dans le cas du retard de livraison, l'Acheteur peut résilier le Contrat d'Achat.

10. Packaging and Shipping

- a) Products shall be suitably, carefully and appropriately prepared for shipment and shall be labeled, packed and shipped in accordance with Buyer's "**Logistics Requirements for Production Material**" set forth in Annex 2 and in accordance with reasonable instructions of Buyer's packaging department (if any). If Products are not shipped in accordance with Buyer's Logistic Requirements and Buyer's reasonable instructions, Supplier shall reimburse and compensate Buyer for any associated losses, damages, costs and expenses, including but not limited to the excess costs and expenses detailed in Buyer's Logistics Requirements for Production Material.
- b) Supplier shall bear all costs and expenses associated with the labeling, packaging and shipping of Products and Supplier shall not charge Buyer for any such costs and expenses, if not otherwise agreed in writing.
- c) Each shipment shall contain a packing slip (as described in Buyer's Logistics Requirements for Production Material) identifying the Products shipped and, if requested by Buyer, an appropriate certificate of analysis. If Supplier fails to provide such packing slip or certificate of analysis, Buyer may assess and analyze the delivery and charge a processing fee to

10. Emballage et Expédition

- a) Les Produits doivent être convenablement préparés, avec soin et de façon appropriée, pour l'expédition et étiquetés, emballés et expédiés en conformité avec «**les exigences logistiques pour le matériel de production**» de l'Acheteur énoncées à l'annexe 2 ainsi que conformément aux instructions raisonnables du département de l'emballage de l'Acheteur (le cas échéant). Si les Produits ne sont pas expédiés conformément aux exigences logistiques de l'Acheteur et ses instructions raisonnables, le Fournisseur doit rembourser et indemniser l'Acheteur pour toute perte, tout dommage, coûts et dépenses en résultants, y compris mais sans s'y limiter, les surcoûts et les dépenses indiqués dans les exigences logistiques de l'Acheteur pour le matériel de production.
- b) Le Fournisseur assumera tous les frais et dépenses associés à l'étiquetage, l'emballage et l'expédition des Produits et il ne doit pas les facturer à l'Acheteur, sauf convention contraire écrite.
- c) Chaque envoi doit contenir un bordereau d'expédition (tel qu'il est décrit dans les exigences logistiques de l'Acheteur pour le matériel de production) identifiant les produits expédiés ainsi qu'un certificat approprié d'analyse si c'est demandé par

Supplier.

11. Title and Risk of Loss; Waiver of Liens

- a) Unless otherwise agreed to in writing, the title to Products and the risk of loss, destruction or damage of Products shall pass to Buyer upon delivery.
- b) All terms concerning the retention of title and any other terms regarding the Products or Tools are defined in the Buyer's "**Bailment Terms**" (Annex 4).

12. Payment Terms

- a) The agreed prices are fixed prices.
- b) The payment terms shall be sixty (60) calendar days net of timely delivery of Products and receipt of a duly and auditable invoice, unless otherwise agreed in the Nomination Letter. Insofar the German law applies to Purchase Contract and unless negotiated otherwise between Buyer and Supplier, the payment terms shall be thirty (30) calendar days net of timely delivery of goods and or performance of services and receipt of a duly and auditable invoice.
- c) Payment shall be made in the local currency at the Buyer's Plant by wire transfer unless otherwise agreed in the Nomination Letter.
- d) Buyer reserves the right to withhold payment for Products which are non-conforming to the requirements of the Terms and Conditions or the Purchase Contract until such time as Supplier has fulfilled all of its obligations.
- e) Supplier may not assign its rights to payment under the Purchase Contract without prior approval from Buyer. Supplier must immediately submit written confirmation of the assignment and provide all appropriate

l'Acheteur.

- d) Si le fournisseur ne parvient pas à fournir le bordereau d'expédition ou le certificat d'analyse, l'Acheteur peut faire évaluer et analyser la livraison et réclamer au Fournisseur les frais de traitement.

11. Propriété et risque de perte; Renonciation aux privilèges

- a) Sauf accord contraire écrit, la propriété des Produits et le risque de leur perte, destruction ou endommagement sont transférés à l'Acheteur à la livraison.
- b) Toutes les conditions relatives à la réserve de propriété et toutes autres conditions concernant les Produits ou l'outillage sont définies dans les Conditions de «**Dépôt**» de l'Acheteur (Annexe 4).

12. Les termes de paiement

- a) Les prix convenus sont des prix fixes.
- b) Les délais de paiement sont de soixante (60) jours calendaires nets à partir de la livraison ponctuelle de Produits et la réception d'une facture régulière et vérifiable, sauf accord contraire dans la lettre de désignation. Dans la mesure où c'est la loi allemande qui s'applique au Contrat d'Achat et à moins qu'il soit autrement négocié entre l'Acheteur et le Fournisseur, les délais de paiement sont de trente (30) jours calendaires nets à partir de la livraison ponctuelle de marchandises et/ou de la prestation de services et la réception d'une facture régulière et vérifiable.
- c) Le paiement sera effectué dans la monnaie locale à l'usine de l'Acheteur par virement bancaire sauf accord contraire dans la lettre de désignation.
- d) L'Acheteur se réserve le droit de retenir le paiement des Produits qui sont non-conformes aux exigences des Termes et Conditions ou au Contrat d'Achat jusqu'à ce que le Fournisseur remplisse toutes ses obligations.
- e) Le Fournisseur ne peut céder ses droits au paiement en vertu du Contrat d'Achat sans autorisation préalable de l'Acheteur. Le

financial information regarding the transaction and/or factoring contract to the Buyer. Supplier shall ensure that Buyer may continuously set off its claims against the factor/assignee.

- f) Payment for Products shall not constitute acceptance of Products, and all Products shall be subject to Buyer's inspection and rejection at Buyer's Plant as well as other rights of Buyer under the Terms and Conditions, the Purchase Contract or applicable law.

13. Set Off

- a) In addition to any right to set-off provided by law, Buyer and/or its Affiliates shall have the right to set-off against any amounts due to Supplier and/or its Affiliates.
- b) Set-off and exercise of a right of retention by Supplier and/or its Affiliates due to contested counterclaims or counterclaims which are not final or *res judicata* are excluded.

14. Spare Parts

After the end of series production Supplier shall sell to Buyer Products necessary to fulfill Buyer's or its Customers' service parts requirements relating to such Products. Buyer's **Spare Parts Requirements for Production Material** set forth in Annex 3 shall apply to the supply and delivery of spare parts by Supplier.

15. Tooling

Supplier shall not purchase for the account of Buyer or charge to Buyer any tools, Supplier manufactured machinery, technical information or any other items of Buyer or Buyer's Customers required for the production and testing of Products or parts thereof which are in the possession of or supplied to Supplier by

Fournisseur doit immédiatement soumettre à l'Acheteur une confirmation écrite concernant la cession et fournir toutes les informations financières appropriées concernant la transaction et/ou le contrat d'affacturage. Le Fournisseur doit s'assurer que l'Acheteur peut en permanence réclamer la compensation de ses créances au commissionnaire/cessionnaire.

- f) Le paiement des Produits ne doit pas constituer leur acceptation et tous les Produits doivent être soumis à l'inspection et l'opposition de l'Acheteur dans son usine ainsi qu'aux autres droits octroyés à l'Acheteur dans les Termes et Conditions, ou dans le Contrat d'Achat ou par une loi applicable.

13. Compensation

- a) A côté de tout droit à la compensation prévu par la loi, l'Acheteur et/ou ses filiales ont le droit à la réclamation de toute somme due au Fournisseur et/ou de ses Filiales.
- b) La compensation et l'exercice d'un droit de rétention par le Fournisseur et/ou par ses Filiales en raison de demandes reconventionnelles litigieuses ou qui ne sont pas définitives ou non revêtues de l'autorité de la chose jugée sont exclus.

14. Pièces de rechange

Après la fin de la production en série, le Fournisseur doit vendre à l'Acheteur les produits nécessaires pour satisfaire les besoins en pièces de rechange de l'Acheteur ou de ses clients en relation avec ces Produits. **Les exigences de l'Acheteur en matière de pièces de rechange pour le matériel de production** énoncées à l'annexe 3 sont applicables à la fourniture et la livraison de pièces de rechange par le Fournisseur.

15. Outillage

Le Fournisseur ne doit pas acquérir pour le compte de l'Acheteur ou à ses frais les outils, la Machinerie Fabriquée Fournisseur, les informations techniques ou tout autre article requis par l'Acheteur ou ses clients pour la production et l'essai de produits ou de parties de celui-ci et qui sont en la possession ou fournis au Fournisseur par l'Acheteur ou en son nom ou par le client ou en son nom ou payés par

Buyer or on its behalf or by Customer or on its behalf or paid for by Buyer and held by Supplier (collectively, "Tools"), pursuant to any Purchase Contract, unless Buyer and Supplier have executed an agreement regarding bailment of Tools as per Buyer's "Bailment Terms" set forth in Annex 4.

l'Acheteur et tenus par le Fournisseur (collectivement, «Outils»), aux termes de n'importe quel Contrat d'Achat, à moins que l'Acheteur et le Fournisseur aient signé un accord concernant le dépôt d'Outils selon les «Conditions de Dépôt» énoncées à l'annexe 4.

16. Intellectual Property Rights

a) Definitions:

Intellectual Property Rights, "IP Rights," means any and all copyrightable works (including software and drawings), ideas, inventions patent applications, patents, techniques, processes and discoveries, know-how, processes, compilations of information, trademarks, results of testing, results of research, design rights, alternative or improved methods of accomplishing the objectives of the Purchase Contract, and all similar or equivalent forms of protection anywhere in the world (whether separately or as part of Products).

Background Intellectual Property Rights, "Background IP Rights," means all **IP Rights** of Supplier (i) existing prior to the conclusion of the relevant Purchase Contract or (ii) created or developed during the term but not in connection with the relevant Purchase Contract; or (ii) acquired or developed after the conclusion of the relevant Purchase Contract but in a strictly independent manner and entirely outside of any work conducted under the Purchase Contract.

Foreground Intellectual Property Rights, "Foreground IP Rights," means all **IP Rights**, of Supplier that (i) are developed and/or acquired in whole or in part by Supplier, in connection with this Contract.

b) Foreground IP Rights:

It is hereby agreed that all Foreground IP Rights, whether created by Supplier individually or jointly with Buyer, shall be the sole and absolute property, in equity and law, of Buyer. In addition, the Buyer shall have the absolute right to file applications for the protection thereof (including without limitation applications for

16. Droits de propriété intellectuelle

a) Définitions:

Les droits de propriété intellectuelle, «Droits PI», signifient toutes les œuvres protégeables (y compris les logiciels et les dessins), idées, inventions et dépôt de brevets, brevets, techniques, processus et découvertes, savoir-faire, processus, compilations de données, marques, résultats de tests, résultats de recherche, droits de conception, méthodes de remplacement ou d'amélioration de la réalisation des objectifs du Contrat d'Achat, et toutes les formes similaires ou équivalentes de protection partout dans le monde (soit séparément ou en tant qu'une partie des Produits).

Les Droits de propriété intellectuelle d'amont, «Droits PI d'amont» signifient tous les **Droits PI** du Fournisseur (i) existant avant la conclusion du Contrat d'Achat concerné ou (ii) créés ou développés pendant la durée mais pas dans le cadre d'un Contrat d'Achat; ou (iii) acquis ou développés après la conclusion du Contrat d'Achat concerné, mais d'une manière strictement indépendante et entièrement en dehors de tout travail effectué en vertu du Contrat d'Achat.

Les Droits de propriété intellectuelle d'aval, «Droits PI d'aval» signifient tous les **Droits PI** du Fournisseur qui sont (i) développés et/ou créés en tout ou en partie par le Fournisseur en connexion avec ce Contrat.

b) Droits PI d'aval:

Il est convenu aux présentes que tous les Droits IP d'aval, qu'ils soient créés par le Fournisseur individuellement ou conjointement avec l'Acheteur, doivent être la propriété unique et absolue de l'Acheteur en fonds propre et en droit. En outre, l'Acheteur a le droit absolu de déposer des demandes pour la protection de ceux-ci (y

patent, utility model, design patent, registered design and copyright) in any country.

c) Background IP Rights:

Supplier shall retain all Background IP Rights. Unless otherwise agreed in writing, Supplier grants to Buyer free of charge an irrevocable, non-exclusive, perpetual, worldwide, transferable license to use Background IP Rights to make, have made, use, reproduce, modify, improve, prepare derivative works of, distribute, display, perform, offer to sell, sell and import Products, derivations and improvements thereof and/or combination of Products with other products and/or parts. The Supplier agrees that Buyer may grant a sublicense for Background IP Rights to its Affiliates and its Customers that use the Product.

d) Operation and Functions of Products:

At Buyer's request, Supplier shall furnish immediately to Buyer all other information, know-how and data (including drawings and software) which Buyer reasonably deems necessary to understand the operation of Products and to maintain Products and to resell Products, including without limitation all information and data Supplier acquires or develops in the course of Supplier's activities under the Nomination Letter. At Buyer's request, Supplier shall also discuss with Buyer or another party designated by Buyer, without restrictions on use or disclosure, any potential design, quality or manufacturing problems with Products Supplier worked on or encountered prior to the Nomination Letter.

e) Proprietary Names:

Neither of the parties shall use any of the other party's proprietary names, logos, trade names, trademarks or service marks without the prior written consent of the party which owns or controls such proprietary names or trademarks. Without Buyer's prior written consent, Supplier shall not publish in any manner through any marketing or other medium that Supplier has contracted with or has been supplying Products to Buyer, and shall not make

compris, sans limitation, pour les demandes de brevets, modèles de fonctionnalité, brevet de conception, dessin ou modèle enregistrés et protégés) dans n'importe quel pays.

c) Droits PI d'amont:

Le Fournisseur doit conserver tous les Droits PI d'amont. Sauf accord contraire écrit, le Fournisseur octroie à l'Acheteur, sans frais, une licence irrévocable, non exclusive, perpétuelle, mondiale, transférable afin d'utiliser les Droits PI d'amont à créer, à faire créer, utiliser, reproduire, modifier, améliorer, préparer des travaux dérivés, distribuer, afficher, exécuter, offrir en vente, vendre et importer les Produits ou les dérivations et les améliorations de ceux-ci et/ou de la combinaison des Produits avec d'autres Produits et/ou des parties de Produits. Le Fournisseur accepte que l'Acheteur puisse accorder une sous-licence des Droits IP d'amont à ses Filiales et ses clients qui utilisent le Produit.

d) Fonctionnement et fonctions des Produits:

À la demande de l'Acheteur, le Fournisseur doit lui fournir immédiatement toute autre information, savoir-faire et données (y compris les dessins et logiciels) que l'Acheteur juge raisonnablement nécessaire pour comprendre le fonctionnement de Produits et pour les maintenir et les revendre les produits, y compris, sans limitation, toutes les informations et données que le Fournisseur a créées ou développées dans le cadre des activités en vertu de la lettre de désignation. À la demande de l'Acheteur, le Fournisseur doit aussi discuter avec lui ou avec une autre partie qu'il désigne, sans restrictions d'utilisation ou de divulgation, sur les problèmes de conception potentielle, de qualité ou de fabrication des Produits du Fournisseur à résoudre ou rencontrés avant la lettre de désignation.

e) Noms des Propriétaires:

Aucune des parties ne doit utiliser le nom de propriétaire, ni les logos, les noms commerciaux, les marques de commerce ou de service de l'autre partie sans le consentement écrit et préalable de la partie qui possède ou contrôle ces noms ou marques commerciales. Sans l'accord préalable et écrit de l'Acheteur, le

reference to Buyer in publications, unless such publication is required by mandatory law.

f) Intellectual Property Rights Indemnification:

Supplier warrants, represents and undertakes that the Products, supplied hereunder, do not infringe any IP Rights of any third party. Supplier shall investigate, defend, hold harmless and indemnify Buyer, its successors, its affiliates, officers, employees and Customers against any actual or alleged Third Party claims or assertions of IP Rights infringement (including misuse or misappropriation of trade secrets) and resulting damages and expenses (including attorney's and other professional fees) arising in any way in relation to the Products or services contracted hereunder. If at any time it is alleged that the use of the Products infringe the rights of any third party, Supplier shall at Buyer's option and Supplier's cost:

- (i) modify or replace the Products in order to avoid the infringement; or
- (ii) procure for Buyer (and any relevant customer of Buyer) the right to continue using the Products; or
- (iii) repurchase the Products at the price paid by Buyer or Buyer's customer.

17. Products; Defective Products; Recall Campaigns; Remedies

- a) Products shall (i) be new, state-of-the-art and conform to the Terms and Conditions and Purchase Contract in all respects; (ii) conform to all agreed specifications, standards, drawings, samples, CAD-Data and descriptions; (iii) be merchantable; (iv) be free from any defects in design to the extent Supplier was design responsible; (v) be free from any defects in materials, in particular, fit for the agreed purpose for which Buyer intends to use Products, including the intended use for the respective Customer Good; and (vi) be free of liens,

Fournisseur ne doit pas publier, de quelque manière que ce soit par le biais de commercialisation ou par autre moyen, qu'il contracté avec l'Acheteur ou qu'il lui a fourni des Produits ainsi que ne pas faire référence à l'Acheteur dans les publications, à moins que cette publication ne soit exigée par une législation obligatoire.

f) Indemnisation des droits de propriété intellectuelle:

Le Fournisseur garantit, affirme et assume que les Produits fournis en vertu des présentes, ne violent aucun droit de propriété intellectuelle d'un tiers. Le Fournisseur doit enquêter, défendre, protéger et indemniser l'Acheteur, ses successeurs, ses Filiales, dirigeants, employés et clients contre toute revendication réelle ou présumée des tiers ou toute prétention de violation des droits de propriété intellectuelle (y compris les abus ou détournement de secrets commerciaux) et contre les dommages et dépenses en résultant (y compris les frais et honoraires d'autres professionnels) et découlant de quelque manière des Produits ou services visés aux présentes. Si à un moment, il est allégué que l'utilisation des Produits porte atteinte aux droits d'un tiers, le Fournisseur doit, au choix de l'Acheteur et aux frais du Fournisseur:

- (i) modifier ou remplacer les Produits afin d'éviter l'infraction; ou
- (ii) obtenir pour l'Acheteur (et quelconque de ses clients potentiels) le droit de continuer à utiliser les Produits; ou
- (iii) racheter les Produits au prix payé par l'Acheteur ou son client.

17. Produits, Produits défectueux, Campagnes de rappel, Recours

- a) Les produits doivent (i) être nouveaux, conformes aux règles de l'art et aux Termes et Conditions ainsi qu'au Contrat d'Achat à tous les égards; (ii) se conformer à toutes les spécifications, normes, dessins, échantillons, données et descriptions CAO convenus; (iii) être commerciables; (iv) être exempts de tout défaut de conception dans la mesure où le Fournisseur était responsable de la conception; (v) être exempts de tout défaut de matériaux, en particulier, être adaptés à l'objectif convenu pour lequel l'Acheteur a l'intention d'utiliser les Produits, y compris

claims and encumbrances of third parties.

- b) Supplier shall perform an outgoing quality inspection of Products and create a detailed documentation thereof. After receipt of Products at Buyer's Plant where Products shall be incorporated into Buyer's product, Buyer shall inspect Products for defects in the ordinary course of its business. Buyer shall notify obvious deviations of identity and quantity of Products and visible and obvious damage to Products without undue delay. The Buyer is only obligated to inspect and confirm the identity and quantity of the delivered packaging units. Other defects shall be notified without undue delay after being discovered. Buyer shall not be under any other inspection and notification obligations with respect to its claims for defects. Buyer reserves the right to reject Products as defective. Neither payment nor acceptance of Products shall constitute acknowledgment of the absence of defects or limit any of Buyer's rights hereunder.
- c) Buyer, at its option, may reject and return at Supplier's risk and expense Products that fail to conform to the requirements of the Terms and Conditions or Purchase Contract or are otherwise defective. Supplier shall, at Buyer's choice, render subsequent performance by repairing defective Products or replacing them with non-defective Products; the place of subsequent performance shall be either at Buyer's Plant or at any other location designated by Buyer. If subsequent performance fails within a reasonable grace period granted to Supplier by Buyer or is impossible, Buyer may, at its option, (i) terminate the Purchase Contract in whole or in part; (ii) reduce the price; or (iii) remedy defective Products or have a Third Party performing such remedial work at Supplier's expense. Subject to Buyer's inspection and notification obligations hereunder, Buyer has the foregoing rights even if the defect does not become apparent to Buyer until the manufacturing, processing, or assembly stage or later.

l'utilisation prévue pour la marchandise respective des clients; et (vi) être libres de tout privilège, toute réclamation ou charges de tierces parties.

- b) Le Fournisseur doit effectuer une inspection externe de la qualité des Produits et créer une documentation détaillée de celle-ci. Après réception des Produits à l'usine de l'Acheteur où les Produits doivent être incorporés dans le Produit de l'Acheteur, ce dernier doit inspecter les Produits pour les défauts pendant le cours normal de ses activités. L'Acheteur doit notifier sans retard injustifié les écarts évidents dans l'identité et la quantité des Produits et les dommages visibles et évidents aux Produits. L'Acheteur n'est tenu que d'inspecter et de confirmer l'identité et la quantité des unités d'emballage livrées. Les autres défauts doivent être notifiés sans retard injustifié dès qu'ils sont découverts. L'Acheteur ne doit pas être soumis à d'autres obligations de contrôle et de notification en présence de ses revendications pour défauts. L'Acheteur se réserve le droit de refuser les Produits défectueux. Ni le paiement, ni l'acceptation des Produits peuvent constituer la reconnaissance d'une absence de défauts ou la limitation des droits de l'Acheteur en vertu des présentes.
- c) L'Acheteur, à sa discrétion, peut refuser et retourner aux frais et risques du Fournisseur les Produits qui échouent à se conformer aux exigences des Termes et Conditions ou au Contrat d'Achat ou qui sont défectueux. Le Fournisseur doit, au choix de l'Acheteur, effectuer une exécution ultérieure en réparant les Produits défectueux ou les remplacer par des Produits non défectueux; le lieu d'exécution ultérieure doit être soit à l'usine de l'Acheteur ou à tout autre endroit désigné par l'Acheteur. Si l'exécution ultérieure échoue pendant un délai de grâce raisonnable accordé au Fournisseur par l'Acheteur ou est impossible, l'Acheteur peut, à sa discrétion, (i) résilier le Contrat d'Achat en tout ou en partie; (ii) réduire le prix; ou (iii) réparer les Produits défectueux ou demander à un tiers de tels travaux de réparation à la charge du Fournisseur. Sous réserve des obligations de l'Acheteur d'inspection et de notification en vertu des présentes, l'Acheteur conserve les droits précédemment indiqués même si le défaut ne devient apparent à l'Acheteur qu'au stage de la

- fabrication, de la transformation, de montage ou plus tard.
- d) Supplier shall bear, and reimburse Buyer for, all costs and expenses incurred by Buyer in connection with the subsequent performance, including, but not limited to costs for inspection, sorting, testing, evaluations, storage, repair, replacement, return, transport, journeys, labor and material, rectification of defects by Buyer or a Third Party, or rework as well as dismounting and installing.
- e) In addition to all other remedies hereunder or under applicable law Supplier shall be liable for, and reimburse and compensate Buyer for, any damages caused by defects, including, but not limited to, losses, damages, costs and expenses (including without limitation reasonable attorney fees) incurred by Buyer and resulting from (i) production interruptions and production downtimes, (ii) recall campaigns or other satisfaction or corrective service actions in connection with Products, Customer Goods or Customer Vehicles, whether performed by Buyer or its Customer, (iii) claims for personal injury (including death) or property damage, (iv) Customer issuing a debit memo to Buyer or other charges by Customer to Buyer as the result of defective Products, and (v) the purchase of replacement products from a Third Party.
- f) Defective Products which are discovered by Buyer or Customer prior to Customer releasing the Customer Vehicle (the "**Customer Vehicle**") for delivery to the Final Customer shall be returned to Supplier at Supplier's request and at Supplier's costs. In the event Products are discovered to be defective after Customer has incorporated such Products into a Customer Vehicle and the Customer Vehicle has been delivered to the Final Customer, Supplier is not entitled to the return of such Products and Buyer shall not be obliged to return such Products. At Supplier's request, Supplier is only entitled to the return of such Products, if and insofar as Buyer's Customer provides such Products to the Buyer. Supplier shall bear and reimburse Buyer for all costs associated with the return of such Products. Supplier agrees that the detection of defects and the determination of related losses, damages, costs and expenses resulting from such
- d) Le Fournisseur doit supporter et rembourser à l'Acheteur tous les frais et dépenses encourus par ce dernier dans le cadre de l'exécution ultérieure, y compris, mais sans s'y limiter, les coûts pour l'inspection, le tri, les essais, les évaluations, le stockage, la réparation, le remplacement, le retour, le transport, les voyages, le travail et le matériel, la rectification des défauts par l'Acheteur ou par un tiers ou le retravailler ainsi que le démontage et l'installation.
- e) A côté de tous les autres recours en vertu des présentes ou en vertu du droit applicable, le Fournisseur sera responsable et tenu de rembourser et indemniser l'Acheteur pour tout dommage causé par des défauts, y compris, mais sans s'y limiter, les pertes, dommages, coûts et dépenses (y compris, sans limitation les frais raisonnables d'Avocat) supportés par l'Acheteur et résultant des (i) interruptions et arrêts de Production, (ii) campagnes de rappel ou d'autres mesures de service de satisfaction ou de correction en rapport avec les Produits, les marchandises ou véhicules des clients, qu'ils soient effectués par l'Acheteur ou ses clients, (iii) demandes de dommages corporels (incluant le décès) ou de dommages matériels, (iv) les notes de frais ou autres charges délivrées par le client à l'Acheteur résultant des Produits défectueux, et de (v) l'achat de Produits de remplacement d'une Tierce Personne.
- f) Les Produits défectueux découverts par l'Acheteur ou le Client avant la remise du véhicule au client (le «**véhicule du client**») pour la livraison au client final, doivent être retournés au Fournisseur à la demande et aux frais de celui-ci. Dans le cas les Produits se sont révélés défectueux après avoir été incorporés par le client dans un véhicule et après que ce dernier ait été livré au client final, le Fournisseur n'a pas le droit à la restitution de ces produits et l'Acheteur ne doit pas être obligé de retourner tels Produits. À la demande du Fournisseur, ce dernier n'aura droit à la restitution de ces Produits que dans la mesure où le client de l'Acheteur remet à celui-ci ces Produits. Le Fournisseur devra supporter et rembourser tous les frais liés au retour de ces Produits. Le Fournisseur accepte que la détection de

defects are done according to the applicable Customer's specific models of determining defects and specific methods of invoicing to Buyer. The data provided by Customer with respect to any defective Products shall be the conclusive evidence for the losses, damages, costs and expenses incurred by Buyer and to be reimbursed and compensated hereunder. Buyer may debit Supplier's account for any and all losses, damages, costs and expenses to be borne by Supplier pursuant to this Section 17. Supplier shall pay any amounts due and shall assume all collection costs.

- g) The limitation period for claims for defects shall begin on the date Products are delivered and shall end on the later of (i) the expiration of any limitation period granted by the Buyer's Customer, (ii) the fifth (5th) anniversary of the delivery, or (iii) any longer limitation or warranty period under the national law of any sales market into which Products and Customer Goods, respectively, are supplied.
- h) Buyer's claims for defects pursuant to this Section 17 are in addition to the statutory claims or implied warranties for defects available to Buyer. The claims for defects pursuant to this Section 17 and the statutory claims or implied warranties for defects available to Buyer may be asserted by Buyer also in respect of guarantees given by Supplier. Liability to pay damages shall be independent of fault in cases in which Supplier has given a guarantee. Any additional claims directly resulting from a guarantee given by Supplier shall remain unaffected.
- i) If reasonably requested by Buyer, Supplier shall enter into a separate agreement for the administration and processing of charge backs for defects.

défauts et la détermination des pertes, dommages, coûts et dépenses en résultant se font selon les modèles spécifiques du client applicables à la détermination des défauts et les méthodes spécifiques de facturation à l'Acheteur. Les données fournies par le client concernant les Produits défectueux doivent être considérées comme preuve concluante pour les pertes, dommages, coûts et dépenses encourus par l'Acheteur et en conséquence remboursés et indemnisés en vertu des présentes. L'Acheteur peut débiter le compte du Fournisseur pour toutes les pertes, dommages, coûts et dépenses qui sont à la charge par le Fournisseur conformément au présent article 17. Le Fournisseur doit payer tous les montants dus et supportera tous les frais de perception.

- g) Le délai de prescription des réclamations des défauts doit commencer à la date à laquelle les Produits ont été livrés et se terminer au plus tard (i) à l'expiration de tout délai de prescription accordé par le client de l'Acheteur, (ii) au cinquième (5ème) anniversaire de la livraison, ou (iii) de toute période de prescription ou de garantie plus longue en application du droit national de tous les marchés de vente dans lesquels les Produits et les marchandises clients sont respectivement fournis.
- h) Les demandes de l'Acheteur pour les défauts en vertu du présent article 17 se joignent aux droits ou garanties implicites légaux des défauts octroyés à l'Acheteur. Les demandes pour les défauts en vertu du présent article 17 et les droits ou garanties implicites légaux des défauts octroyés à l'Acheteur peuvent être exercées par celui-ci en prenant en considération les garanties données par le Fournisseur. L'obligation de payer des dommages-intérêts doit être indépendante de la faute dans les cas où le Fournisseur a octroyé une garantie. Toute demande supplémentaire résultant directement d'une garantie donnée par le Fournisseur ne sera pas affectée.
- i) Si raisonnablement demandé par l'Acheteur, le Fournisseur doit conclure un accord séparé pour la gestion et le traitement des retours d'impayés pour les défauts.

18. Indemnification

- a) Supplier shall indemnify, defend and hold harmless Buyer and its Affiliates, Customers, directors, officers, employees and agents from and against any claims, liabilities, losses, damages, costs and expenses (including without limitation reasonable attorney fees) (the “**Liabilities**”) arising out of or related to: (i) personal injury (including death) of any natural person (including, without limitation, Buyer’s employees); (ii) the violation of any applicable product liability laws by Products and any recall campaign or other Customer satisfaction or corrective service action in which Buyer, or Customer, participates in connection with Products, Customer Goods or in connection with Customer Vehicles; and (iii) the violation by Products of any applicable law, rules, codes, industry standards and regulations (as set forth in Section 31) of the country of Buyer and other jurisdictions in which Products, and Customer Goods, are to be sold.
- b) In the case of Supplier’s fault, the obligations to indemnify, defend and hold harmless under Section 18 a) shall also apply with respect to Liabilities arising out of or related to damages to any property (including, without limitation, Buyer’s property) or any spill, discharge or emission of hazardous wastes or substances which relate to, in whole or in part, (i) any defect of Products or any failure of Supplier to warn or any improper handling, operating or installation instructions or other act or omission of Supplier with respect to Products, or (ii) the performance by Supplier of any services for Buyer, whether on the premises of Buyer, Supplier or any Third Party or not.
- c) In the case of Supplier’s fault, the obligations to indemnify, defend and hold harmless under Section 18 a) shall also apply with respect to Liabilities arising out of or related to (i) any breach of the Terms and Conditions by Supplier, (ii) any claim of a Third Party relating to Products or their quality, (iii) Products or Supplier’s performance of obligations under the Purchase Contract in any other way.

18. Indemnisation

- a) Le Fournisseur devra indemniser, défendre et couvrir l’Acheteur et ses Filiales, clients, administrateurs, dirigeants, employés et agents contre toute demande, responsabilité, perte, dommage, coûts et dépenses (y compris, sans limitation les honoraires raisonnables d’avocat) (les «**Responsabilités**») découlant de, ou liées à: (i) des blessures (y compris la mort) d’une personne physique (y compris, sans limitation, les employés de l’Acheteur); (ii) la violation des Produits aux lois applicables sur la responsabilité des Produits et toute campagne de rappel ou action de satisfaction de la clientèle ou de service remède dans lesquelles l’Acheteur ou le client ont participé dans le cadre des marchandises des clients ou des véhicules de clients; et (iii) la violation par les Produits de toute loi, règle, code, normes d’industrie et réglementation applicables (tel que défini dans l’article 31) du pays de l’Acheteur et d’autres pays dans lesquels les Produits et marchandises des clients sont destinés à être vendus.
- b) Dans le cas de la faute du Fournisseur, les obligations d’indemniser, de défendre et de couvrir en vertu de la section a) de l’article 18 s’appliquent également à l’égard des responsabilités découlant ou liés à des dommages à n’importe quel bien (y compris, sans limitation, la propriété de l’Acheteur) ou tout déversement, rejet ou émission de substances ou déchets dangereux qui concernent, en tout ou en partie, (i) tout défaut des Produits ou toute manque d’avertissement par le Fournisseur ou toute mauvaise manipulation ou mauvais fonctionnement ou mauvaises instructions d’installation ou tout autre acte ou omission du Fournisseur par rapport aux Produits, ou bien (ii) l’exécution par le Fournisseur de tout service au profit de l’Acheteur, que ce soit dans les locaux de l’Acheteur, du Fournisseur ou toute autre partie tierce ou non.
- c) Dans le cas de la faute du Fournisseur, les obligations d’indemniser, de défendre et de couvrir en vertu de la section a) de l’article 18 s’appliquent également à l’égard des responsabilités liées ou découlant (i) de toute violation des Termes et Conditions par le Fournisseur, (ii) de toute demande d’un tiers

- d) In the case of Supplier's fault, the obligations to indemnify, defend and hold harmless under Section 18 a) shall also apply with respect to any Liabilities arising out of or related to the violation of any Third Party IP Right by Products.
- e) Supplier's obligation to indemnify, defend and hold harmless under this Section 18 shall (i) apply regardless of whether the Liabilities arise in tort, negligence, contract, strict liability or otherwise; (ii) be in addition to the statutory indemnifications available to Buyer; and (iii) not be limited in any way by any limitation on the amount or type of Liabilities.
- f) The obligations to indemnify, defend and hold harmless under this Section 18 shall apply on first demand.
- g) In addition and not in limitation of the foregoing, Supplier shall pay interest in accordance with applicable law to Buyer on all amounts owed under this Section 18. Buyer may at its option participate in the defense of any Third Party claim against Supplier and affecting Buyer with Buyer's own attorney at Supplier's expense.

19. Buyer's Liability

Supplier shall not be liable according to Section 18 to the extent the Liabilities are caused by negligent or intentional acts or omissions of Buyer or its Affiliates.

20. Termination for Breach, Sale of Assets or Change of Control

- a) Buyer may, upon written notice to Supplier, terminate all or any part of the Purchase Contract, without liability to Supplier, if Products are developed by Supplier for Buyer and the development is not

concernant les Produits ou leur qualité, (iii) des Produits ou de l'exécution par le Fournisseur de ses obligations en vertu du Contrat d'Achat de toute autre manière.

- d) Dans le cas de la faute du Fournisseur, les obligations d'indemniser, de défendre et de couvrir en vertu de la section a) de l'article 18 s'appliquent également à l'égard des responsabilités liées ou découlant de l'infraction aux Droits PI d'un tiers par les Produits.
- e) Dans le cas de la faute du Fournisseur, les obligations d'indemniser, de défendre et de couvrir en vertu de la section a) de l'article 18 (i) s'appliquent indépendamment du fait que le fondement des responsabilités soit le délit, la négligence, le Contrat, la responsabilité absolue ou autre; (ii) se rajoutent aux indemnisations légales ouvertes à l'Acheteur; et (iii) ne doivent pas être limitées en aucune façon par une restriction de la quantité ou type de responsabilité.
- f) Les obligations d'indemniser, de défendre et de couvrir en vertu du présent article 18 s'appliquent à la première demande.
- g) En outre, et sans limiter ce qui précède, le Fournisseur doit payer des intérêts conformément à la loi applicable à l'Acheteur sur tous les montants dus en vertu du présent article 18. L'Acheteur peut à son propre gré participer à la défense de toute demande de tiers contre le Fournisseur et lui proposer les services de son propre avocat aux frais du Fournisseur.

19. Responsabilité de l'Acheteur

Le Fournisseur n'est pas tenu pour responsable au titre de l'article 18 à condition que les responsabilités sont causées par des actes intentionnels ou de négligence ou par l'omission de l'Acheteur ou ses Filiales.

20. Résiliation pour manquement, cession d'actifs ou changement de contrôle

- a) L'Acheteur peut, par notification écrite au Fournisseur, résilier tout ou partie du Contrat d'Achat, sans responsabilité du Fournisseur, si les Produits sont développés par le Fournisseur pour l'Acheteur et que ce

successful.

- b) Buyer may, upon written notice to Supplier, terminate all or any part of the Purchase Contract, without liability to Supplier, if Supplier breaches any term of the Terms and Conditions or Purchase Contract which is not capable of remedy or, in the case of a breach which is capable of remedy, if Supplier does not remedy that breach within a reasonable grace period granted by Buyer. The same shall apply if Supplier fails to make progress and it is obvious that the timely and proper delivery of Products within the agreed delivery dates, periods and sequences plus a reasonable grace period cannot be effected.
- c) Buyer may terminate all or any part of the Purchase Contract upon giving at least two (2) months' prior written notice to Supplier if a Change of Control (as defined in this item below) occurs to Supplier. Change of control means with respect to Supplier: (i) the sale of all or substantially all of Supplier's assets or business relating to the Purchase Contract other than to an Affiliate; (ii) a merger, reorganization or consolidation involving Supplier or its ultimate parent resulting in a surviving entity in which at least fifty percent (50%) of the voting rights are directly or indirectly held by a person or entity which has not been an Affiliate of Supplier prior to such merger, reorganization or consolidation; or (iii) a direct or indirect acquisition by a person or entity, or group of persons or entities, acting in concert and not being an Affiliate of Supplier of more than fifty percent (50%) of the voting rights or of management control of Supplier.
- d) Buyer may immediately terminate all or any part of the Purchase Contract if Customer cancels underlying purchase contracts relating to Products.

21. Termination for Insolvency and Lack of Creditworthiness

Buyer may, upon written notice to Supplier, terminate all or any part of the Purchase

développement s'est avéré infructueux.

- b) L'Acheteur peut, par notification écrite au Fournisseur, résilier tout ou partie du contrat d'achat, sans responsabilité du Fournisseur, si le Fournisseur manque à une disposition des Termes et Conditions ou du Contrat d'Achat et en demeure incapable d'y remédier ou dans le cas d'une violation à laquelle le Fournisseur demeure incapable d'y remédier pendant un délai de grâce raisonnable accordé par l'Acheteur. La même disposition s'applique si le Fournisseur ne parvient pas à faire des progrès et qu'il est évident que la livraison des Produits en temps opportun et approprié dans les délais, périodes ou séquences de livraison convenus en plus du délai raisonnable de grâce ne peut être effectuée.
- c) L'Acheteur peut résilier tout ou partie du Contrat d'Achat après avoir donné un préavis écrit d'au moins deux (2) mois au Fournisseur dans le cas où un changement de contrôle (tel que défini dans cet article ci-dessous) se produit chez le Fournisseur. Le Changement de contrôle signifie par rapport au Fournisseur: (i) la vente de la totalité ou la quasi-totalité des actifs ou des activités du Fournisseur relatives au Contrat d'Achat à toute personne autre que ses Filiales; (ii) la fusion, la réorganisation ou la consolidation impliquant le Fournisseur ou sa société mère donnant la vie à une entité dans laquelle au moins cinquante pour cent (50%) des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par une personne ou entité qui n'a pas été une Filiale du Fournisseur avant cette fusion, réorganisation ou consolidation; ou (iii) l'acquisition directe ou indirecte par une personne ou une entité, ou un groupe de personnes ou entités agissant de concert et ne sont pas un membre du groupe Fournisseur de plus de cinquante pour cent (50%) des droits de vote ou du contrôle de gestion du Fournisseur.
- d) L'Acheteur peut résilier immédiatement tout ou partie du Contrat d'Achat si le client annule des contrats sous-jacents d'Achat relatifs aux Produits.

21. Résiliation pour insolvabilité et mande de solvabilité

L'Acheteur peut, par notification écrite au

Contract (i) in the case of insolvency of Supplier, the filing of any application for the opening of insolvency proceedings against Supplier, the refusal of such application due to lack of assets, or the appointment of a receiver or insolvency trustee for Supplier; Supplier shall reimburse and compensate Buyer for all losses, damages, costs and expenses incurred by Buyer in connection with such insolvency event of Supplier, including, but not limited to, reasonable attorney fees; and (ii) due to a lack of Supplier's creditworthiness making it obvious that the timely and proper delivery of Products within the agreed delivery dates, periods and sequences plus a reasonable grace period cannot be effected. In the event of termination, Buyer shall, without further liability, pay the price for Products delivered prior to the termination.

22. Termination for Convenience

- a) Buyer may at any time, upon written notice to Supplier, terminate any undelivered portion of any Purchase Contract. Upon receipt of Buyer's notice, Supplier shall, unless otherwise requested by Buyer, (i) terminate immediately all work under the Purchase Contract; (ii) deliver, in accordance with the Terms and Conditions and Purchase Contract, to Buyer finished Products as well as such usable and merchantable work in progress, parts and materials which Supplier produced or acquired in accordance with the Purchase Contract and which Supplier cannot reasonably use for producing goods for itself or for others; (iii) settle all related claims of its subcontractors and (sub-) suppliers; (iv) take actions reasonably necessary to protect property in Supplier's possession in which Buyer has an interest until disposal instructions from Buyer have been received; and (v) upon Buyer's request, cooperate with Buyer to effect the resourcing of Products to an alternative supplier designated by Buyer.
- b) In the event of termination pursuant to Section 22 a), Buyer shall pay to Supplier, and Supplier shall only be entitled to, the following amounts: (i) The agreed price for all Products delivered by Supplier to Buyer prior to the termination as well as for the

Fournisseur, résilier la totalité ou une partie du Contrat d'Achat (i) dans le cas d'insolvabilité du Fournisseur, le dépôt de toute demande d'ouverture d'une procédure collective contre le Fournisseur, le refus de cette demande en raison d'un manque d'actifs, ou de la nomination d'un séquestre ou un administrateur pour le Fournisseur; le Fournisseur doit alors rembourser et indemniser l'Acheteur pour toutes pertes, dommages, coûts et dépenses encourus par l'Acheteur dans le cadre d'un pareil événement d'insolvabilité du Fournisseur, y compris, mais sans s'y limiter, les honoraires raisonnables d'avocat; et (ii) en raison d'un manque dans la solvabilité du Fournisseur qui rend évident que la livraison en temps opportun et approprié des produits dans les délais, les périodes et les séquences de livraison convenus en plus du délai de grâce raisonnable, ne peut être effectuée. En cas de résiliation, l'Acheteur, sans encourir d'autres responsabilités, paye le prix des Produits livrés avant la résiliation.

22. Choix de la Résiliation

- a) L'Acheteur peut à tout moment, par notification écrite au Fournisseur, résilier toute partie non livrée de tout Contrat d'Achat. A la réception de la notification de l'Acheteur, le Fournisseur doit, sauf demande contraire de l'Acheteur, (i) mettre fin immédiatement à tous les travaux en vertu du Contrat d'Achat; (ii) fournir à l'Acheteur, en conformité avec les Termes et Conditions et le Contrat d'Achat, les Produits finis ainsi que toute œuvre en cours utilisable et commercable, les pièces et matériaux que le Fournisseur a produits ou acquis en conformité avec le Contrat d'Achat et qu'il ne peut pas raisonnablement utiliser pour produire des biens pour lui-même ou pour des tiers; (lii) régler toutes les demandes liées de ses sous-traitants et sous-fournisseurs; (iv) prendre des mesures raisonnablement nécessaires pour protéger les biens en possession du Fournisseur pour lesquels l'Acheteur a un intérêt jusqu'à la réception des instructions de ce dernier quant à leur disposition ; et (v) de coopérer avec l'Acheteur, à la demande de celui-ci, pour effectuer l'approvisionnement des Produits d'un autre Fournisseur désigné par l'Acheteur.
- b) En cas de résiliation en vertu de l'article 22 a), l'Acheteur paiera au Fournisseur seulement les montants suivants: (i) le prix

finished Products that conform to the requirements of the Terms and Conditions and Purchase Contract and that have not already been paid for; (ii) Supplier's reasonable actual costs for the usable and merchantable work in progress, parts and materials to be transferred to Buyer in accordance with Section 22 a); (iii) Supplier's reasonable actual costs for settling claims of its subcontractors and (sub-) suppliers, provided that the works, parts and materials provided cannot be used otherwise by Supplier; and (iv) Supplier's reasonable actual costs of carrying out its other obligations under this Section 22. In no event shall Buyer's obligations exceed the agreed prices for Products. Supplier shall use its best efforts to mitigate any costs to be paid by Buyer under this Section 22 b).

- c) Within three (3) weeks after the termination pursuant to this Section 22, Supplier shall furnish to Buyer its claims under Section 22 b), together with all supporting data necessary to calculate the claims under Section 22 b). Buyer may audit Supplier's records before or after payment to verify amounts requested by Supplier.

23. Right to Audit

- a) Upon two (2) days' notice, and without advance notice in urgent cases, Buyer shall be entitled to access all pertinent information for the purpose of auditing Supplier's invoices; Section 6 b) shall apply. Supplier shall preserve these documents for a period of one (1) year after receipt of the final payment under the Purchase Contract. In addition, and upon two (2) day's notice and without notice in urgent cases, Buyer shall be entitled to have access to Supplier's premises during normal business hours and without interfering with Supplier's business in order to inspect all pertinent information regarding Supplier's manufacturing process, including, but not limited to, all work, materials, inventories, parts, tools, fixtures, gages and models and

convenu pour tous les Produits livrés par le Fournisseur à l'Acheteur avant la résiliation ainsi que pour les Produits finis qui sont conformes aux exigences des Termes et Conditions et au Contrat d'Achat et qui n'ont pas été déjà payés; (ii) les coûts réels raisonnables du Fournisseur pour l'œuvre en cours utilisable et commercéable, les pièces et matières à transférer à l'Acheteur conformément à l'article 22 a); (iii) les coûts réels raisonnables du Fournisseur pour régler les demandes de ses sous-traitants et sous-fournisseurs, à condition que les œuvres, pièces et matériaux fournis ne peuvent pas être utilisés autrement par le Fournisseur; et (iv) les coûts réels raisonnables du Fournisseur de l'exécution de ses autres obligations en vertu de l'article 22. En aucun cas, les obligations de l'Acheteur ne dépassent les prix convenus pour les Produits. Le Fournisseur fournira ses meilleurs efforts pour atténuer les coûts à payer par l'Acheteur en vertu du présent article 22 b).

- c) Dans les trois (3) semaines suivantes la résiliation en vertu du présent article 22, le Fournisseur doit transmettre à l'Acheteur ses demandes au titre de l'article 22 b), ainsi que toutes les données nécessaires pour calculer les demandes au titre de l'article 22 b de soutien). L'Acheteur peut vérifier les dossiers du Fournisseur avant ou après paiement aux fins de contrôler les montants demandés par le Fournisseur.

23. Le Droit de Vérification

- a) Moyennant un préavis de deux (2) jours, et sans préavis en cas d'urgence, l'Acheteur a le droit d'accéder à toute information pertinente aux fins de vérification des factures du Fournisseur; L'article 6 b) s'applique. Le Fournisseur doit conserver ces documents pendant une période de un (1) an après la réception du paiement final en vertu du Contrat d'Achat. En outre, moyennant deux (2) jours de préavis, et sans préavis en cas d'urgence, l'Acheteur a le droit d'avoir accès aux locaux du Fournisseur pendant les heures normales d'activité, et sans interférer dans les affaires du Fournisseur, afin d'inspecter toutes les informations pertinentes concernant le processus de fabrication du Fournisseur, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les œuvres,

other items provided under the Nomination Letter. Supplier shall segregate its records and otherwise cooperate with Buyer to facilitate the audit.

- b) Buyer may procure information regarding Supplier's financial situation and creditworthiness from industry bodies, credit agencies and similar institutions.

24. Competitiveness

- a) Supplier shall assure that Products remain competitive in terms of costs, price, technology, design and quality with similar products. If, in the reasonable opinion of Buyer, Products do not remain competitive, Buyer may advise Supplier in writing of the area(s) in which another product is more competitive in terms of costs, price, technology, design and quality. Supplier shall have four (4) weeks to agree to sell Products at a more competitive price, or, if applicable, with comparable technology, design or quality. If Supplier does not agree, Buyer may terminate, upon written notice to Supplier, the Purchase Contract and purchase from another supplier without liability.
- b) Buyer and Supplier shall use their best efforts to implement cost savings and productivity improvements to reduce Supplier's costs, with the understanding that the savings (after financing) will be shared as follows: (i) Savings resulting from Buyer's ideas suggested solely by Buyer (including without limitation savings resulting from the reduction in the content of Products) shall be for the sole benefit of Buyer and (ii) savings resulting from ideas suggested by Supplier or created by Supplier and Buyer shall be equally shared.

matériaux, stocks, pièces, outils, appareils, jauges et modèles et autres éléments fournis en vertu de la lettre de désignation. Le Fournisseur doit séparer ses dossiers et, coopérer avec l'Acheteur afin de faciliter la Vérification.

- b) L'Acheteur peut se procurer des informations sur la situation financière et la solvabilité du Fournisseur auprès des organismes de l'industrie, les organismes de crédit et autres institutions similaires.

24. Compétitivité

- a) Le Fournisseur doit s'assurer que les Produits restent compétitifs en termes de coûts, de prix, de technologie, de conception et de qualité avec des Produits similaires. Si, de l'avis raisonnable de l'Acheteur, les Produits ne sont plus compétitifs, l'Acheteur peut informer le Fournisseur par écrit sur la zone(s) dans laquelle un autre Produit est plus compétitif en termes de coûts, de prix, de technologie, de conception et de qualité. Le Fournisseur aura quatre (4) semaines pour accepter de vendre des Produits à un prix plus concurrentiel, ou, le cas échéant, avec une technologie, conception ou qualité comparables. Si le Fournisseur n'est pas d'accord, l'Acheteur peut résilier, par notification écrite au Fournisseur, le Contrat d'Achat et effectuer son Achat d'un autre Fournisseur sans encourir aucune responsabilité.
- b) L'Acheteur et le Fournisseur doivent utiliser leurs meilleurs efforts pour mettre en œuvre des économies des coûts et des améliorations de la productivité pour réduire les coûts du Fournisseur, étant entendu que les économies (après financement) seront partagées comme suit: (i) les économies résultant des idées de l'Acheteur et proposées uniquement par lui (y compris, sans limitation les économies résultant de la réduction de la teneur des Produits) sont au seul bénéfice de l'Acheteur et (ii) les économies résultant des idées suggérées par le Fournisseur ou créées par lui et l'Acheteur doivent être également partagées en parts égales.

25. Insurance

- a) Supplier shall maintain insurance coverage as reasonably requested by Buyer and in any case in amounts adequate and acceptable to Buyer, in particular to protect against possible risks arising out of Products or in connection with the Purchase Contract. Supplier shall promptly provide a confirmation of coverage showing the amount of coverage, policy numbers and date of expiration and shall require the insurance company, broker or agent to give Buyer adequate written notice of any lapse or cancellation of any policy.
- b) If applicable in certain jurisdictions (e.g. U.S.A., United Kingdom), Buyer shall also be shown as an additional insured on the comprehensive general liability policy reflected on the certificate of insurance if services are to be performed on Buyer's premises.
- c) Buyer shall have the right to procure such insurance upon agreement with Supplier and Supplier shall reimburse Buyer for all costs and expenses of procuring such insurance.

26. Force Majeure and Labor Disruptions

- a) To the extent Buyer or Supplier is unable to perform its obligations under the Purchase Contract due to an event or occurrence beyond its reasonable control and without its fault or negligence, such as: acts of God; restrictions, prohibitions, priorities or allocations imposed or actions taken by a governmental authority; embargoes; fires; explosions; natural disasters; riots; wars; or sabotage (together, "**Force Majeure**"), as soon as possible (but no more than one (1) full business day) after the occurrence, Supplier or Buyer, as applicable, shall provide written notice describing such Force Majeure event and informing the other party of the anticipated duration of the event and the time within which the event will be cured. Supplier shall inform Buyer immediately once the Force Majeure event has been cured.

25. Assurance

- a) Le Fournisseur doit maintenir une couverture d'assurance, tel que c'est raisonnablement demandé par l'Acheteur et en tout cas pour des montants adéquats et acceptables par l'Acheteur, pour protéger, en particulier, contre les risques éventuels des Produits ou en relation avec le Contrat d'Achat. Le Fournisseur doit fournir, sans délai, une confirmation de la couverture indiquant le montant de la couverture, les numéros de police et la date d'expiration et doit exiger de la société d'assurance, du courtier ou agent de notifier par écrit à l'Acheteur toute déchéance ou résiliation de toute police.
- b) Si applicable dans certaines juridictions (par exemple, États-Unis, Royaume-Uni), l'Acheteur doit également être indiqué comme assuré additionnel sur le certificat d'assurance responsabilité civile générale si des services doivent être effectués dans ses locaux.
- c) L'Acheteur aura le droit de se procurer cette assurance lors de l'Accord avec le Fournisseur, ce dernier doit rembourser à l'Acheteur tous les frais et dépens pour se procurer une telle assurance.

26. Force majeure et instabilités sociales

- a) Dans la mesure où l'Acheteur ou le Fournisseur serait incapable d'accomplir ses obligations en vertu du Contrat d'Achat à cause d'un événement ou circonstance hors de son contrôle raisonnable et sans sa faute ou sa négligence, tels que: actes de Dieu; restrictions, interdictions, des priorités ou des attributions imposées ou des mesures prises par une autorité gouvernementale; embargos; incendies; explosions; catastrophes naturelles; émeutes; guerres ou sabotages (ensemble, "**Force majeure**"), Fournisseur ou Acheteur, selon le cas, doit, dès que possible (mais pas plus d'un (1) jour ouvrable complet) après l'événement, fournir un avis écrit décrivant un tel événement de force majeure et informer l'autre partie de la durée prévue de l'événement et le délai dans lequel l'événement sera éliminé. Le Fournisseur en informe immédiatement l'Acheteur une fois que le cas de force majeure a été arrêté.

- b) During any delay or failure to perform by Supplier due to Force Majeure, Buyer may, without liability: (i) purchase Products from other sources and reduce its purchases from Supplier by such quantities, without liability; or (ii) terminate all or parts of the Purchase Contract.
- c) In addition, Supplier at its expense shall take all actions reasonably required by Buyer to ensure that in the event of any anticipated labor disruption, strike or similar event or resulting from the expiration of Supplier's labor contracts, an uninterrupted supply of Products to Buyer is ensured; Supplier shall immediately inform Buyer of any disruption. If, upon request of Buyer, Supplier (i) fails to provide within ten (10) days (or such shorter period as Buyer requires) adequate assurances that any disruption will not exceed four (4) weeks or (ii) informs Buyer that the disruption lasts longer than four (4) weeks, or (iii) the disruption actually lasts longer than four (4) weeks, Buyer may terminate the Purchase Contract without liability.
- d) Supplier agrees that a change in cost of materials, components or services based on market conditions, supplier actions or contract disputes with its sub-contractors and (sub-) suppliers will not be considered Force Majeure and will not excuse non-performance by Supplier, whether for commercial impossibility or otherwise.
- e) Where, due to Force Majeure, Buyer is prevented from accepting delivery of Products or performing other obligations under the Purchase Contract, Buyer may defer acceptance or performance of such other obligation for the duration of the impediment.
- b) Durant tout retard ou défaut d'exécution par le Fournisseur en raison de la force majeure, l'Acheteur peut, sans encourir de responsabilité: (i) acheter des produits provenant d'autres sources et réduire en conséquence ses achats auprès du Fournisseurs en telles quantités, sans encourir aucune responsabilité; ou (ii) mettre fin à tout ou partie du Contrat d'Achat.
- c) En outre, le Fournisseur, prendra à ses frais toutes les mesures raisonnablement nécessaires par l'Acheteur afin de s'assurer que dans le cas de toute interruption prévue de travail, grève ou événement similaire ou résultant de l'expiration des contrats de travail du Fournisseur, la non interruption de l'approvisionnement en Produits par l'Acheteur est assurée; le Fournisseur informe immédiatement l'Acheteur de toute perturbation. Si, sur demande de l'Acheteur, le Fournisseur (i) omet de donner dans les dix (10) jours (ou un délai plus court demandé par l'Acheteur) des garanties suffisantes que toute perturbation ne dépassera pas quatre (4) semaines ou (ii) informe l'Acheteur que la perturbation dure plus de quatre (4) semaines, ou (iii) la perturbation dure effectivement plus de quatre (4) semaines, l'Acheteur peut résilier le contrat d'Achat sans encourir aucune responsabilité.
- d) Le Fournisseur accepte qu'un changement dans le coût de matériaux, de composants ou des services en fonction des conditions du marché, des actions et litiges contractuels entre le Fournisseur et ses sous-traitants ou sous-fournisseurs, ne sera pas considéré comme un cas de force majeure et il ne sera pas excusé pour la non-exécution, que ce soit pour impossibilité commerciale ou autre.
- e) Si, en raison de force majeure, l'Acheteur est empêché d'accepter la livraison des Produits ou de l'exécution d'autres obligations en vertu du Contrat d'Achat, l'Acheteur peut différer l'acceptation ou la performance de toute autre obligation pour toute la durée de l'empêchement.

27. Rights and Remedies; No Waiver

Buyer's rights and remedies under the Terms and Conditions and Purchase Contract shall be cumulative and in addition to any other rights, remedies and implied warranties provided by law. No delay or failure by Buyer in the enforcement of any provision of the Terms and Conditions or Purchase Contract shall constitute a waiver thereof, and no waiver of any provision of the Terms and Conditions or Purchase Contract shall constitute a waiver of any other provision.

28. Assignment

- a) Supplier may not assign any of its rights and obligations under the Purchase Contract in whole or in part without Buyer's prior written consent. Section 12. e) remains hereto unaffected.
- b) Buyer is entitled to assign its rights and obligations, in whole or in part, to Affiliates.

29. Notices

All notices, claims and other communications to Buyer required to be in writing shall be sent by certified or registered mail to the address at Buyer's Plant. Supplier's failure to provide any notice, claim or other communication to Buyer in the manner and within the time periods specified in the Terms and Conditions and Purchase Contract shall constitute a waiver by Supplier of the respective rights and remedies.

30. Relationship of Parties

Supplier and Buyer are independent contracting parties and nothing in the Terms and Conditions or Purchase Contract shall make either party the agent, distributor, partner, joint ventures or legal representative of the other, nor do the Terms and Conditions and Purchase Contract grant either party any authority to assume or to create any obligation on behalf of or in the name of the other.

27. Droits et recours ; Pas de Renonciation

Les droits et recours de l'Acheteur en vertu des Termes et Conditions et du Contrat d'Achat sont cumulatifs et se rajoutent à tous les autres droits, recours et garanties implicites prévus par la loi. Ni le retard ou la défaillance de l'Acheteur dans l'application de toute disposition des Termes et Conditions ou du Contrat d'Achat constitue une renonciation de celui-ci, et aucune renonciation à toute disposition des Termes et Conditions du Contrat d'Achat constitue une renonciation à toute autre disposition.

28. Cession

- a) Le Fournisseur ne peut céder aucun de ses droits et obligations en vertu du Contrat d'Achat en tout ou en partie sans l'accord préalable écrit de l'Acheteur. Section 12. e) demeure inchangé.
- b) L'Acheteur est en droit de céder ses droits et obligations, en tout ou en partie, à ses Filiales.

29. Notifications

Toutes les notifications, demandes ainsi que toute autre communication à l'Acheteur doivent être par écrit et envoyées par courrier certifié ou recommandé à l'adresse de l'usine de l'Acheteur. La défaillance du Fournisseur à produire toute notification, demande ou autre communication à l'Acheteur de la manière et dans les délais prévus dans les Termes et Conditions et le Contrat d'Achat constitue une renonciation par le Fournisseur aux droits et recours respectifs.

30. Relation des Parties

Fournisseur et Acheteur sont des parties contractantes indépendantes et rien dans les Termes et Conditions ou le Contrat d'Achat doit laisser entendre que l'une des parties serait l'agent, le distributeur, le partenaire, la joint-venture ou le représentant légal de l'autre. De même, ni les Termes et Conditions, ni le Contrat d'Achat n'accordent à l'une ou l'autre partie une autorité d'assumer ou de créer une obligation au nom de l'une ou au nom de l'autre.

31. Compliance with Law

Supplier guarantees that it will comply with all applicable laws, the International Bill of Human Rights, the principles and rights set by the International Labour Organization (ILO) in its “Declaration on fundamental principles and rights at work”, rules, codes, the DRAEXLMAIER sustainability policy for supplier in its latest version, regulations, orders or industry standards of the country of Buyer, the country in which the Products are manufactured and/or delivered to, and other jurisdictions in which Products, and Customer Goods, are to be sold, including, but not limited to, such laws, rules, codes, regulations, orders or industry standards that (i) relate to the manufacture, disposal, labeling, transportation, importation, exportation, licensing, approval or certification of Products, (ii) relate to environmental protection, data protection and privacy, wages, hours and conditions of employment, subcontractor selection, discrimination, occupational health/safety and motor vehicle safety, (iii) relate to any relevant and applicable international laws that regulate money laundering, anti-corruption, bribery, anti-terrorism efforts, trade embargos and economic sanctions. Supplier guarantees (i) that neither it nor any of its subcontractors and (sub-) suppliers is involved in human trafficking, will utilize child, slave, prisoner or any other form of forced or involuntary labor, or engage in abusive employment or corrupt business practices, (ii) that it and any subcontractors and (sub-) suppliers guarantee freedom of association and collective bargaining in the supply of Products including without limitation the provision of services. At Buyer’s request, Supplier shall certify in writing its compliance with the foregoing. Supplier shall indemnify and hold Buyer harmless from and against any claims, liabilities, losses, damages, costs and expenses (including without limitation reasonable attorney fees) arising from or relating to Supplier’s noncompliance with this Section 31.

32. Withholding Tax

- a) Insofar as a legal regulation requires that a withholding tax and/or any other comparable duties or levies be withheld by the Buyer in connection with the services

31. Conformité à la loi

Le Fournisseur garantit qu’il se conformera à toutes les lois applicables, à la charte internationale des droits de l’homme, aux principes et droits admis par l’organisation internationale du travail (OIT) dans sa « Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail », aux règles, codes, à la politique la plus actuelle du Groupe Dräxlmaier en matière de développement durable, aux règlements et normes de l’industrie applicables du pays de l’Acheteur et du pays où les produits sont manufacturés et/ou délivrés et des juridictions d’autres pays dans lesquels les Produits et les marchandises clients vont être vendus, y compris, mais sans limitation, aux lois, règles, codes, règlements, normes de l’industrie qui (i) sont liés à la fabrication, traitement, l’étiquetage, le transport, l’importation, l’exportation, l’octroi de licences, l’approbation ou la certification des Produits, (ii) ont trait à la protection de l’environnement, la protection des données et de la vie privée, les salaires, les heures et les conditions de travail, la sélection des sous-traitants, la discrimination, la santé/sécurité et la sécurité des véhicules à moteur, (iii) se rapportent à toutes les lois internationales pertinentes et applicables qui régissent le blanchiment d’argent, l’anti-corruption, l’extorsion, la lutte contre le terrorisme, les embargos commerciaux et les sanctions économiques. Le Fournisseur garantit que (i) ni lui ni aucun de ses sous-traitants et sous-fournisseurs n’est impliqué dans la traite des humains, n’utilisera un enfant, un esclave, prisonnier ou toute autre forme de travail forcé ou involontaire, ou de commettre le travail abusif ou des pratiques de corruption, (ii) que lui-même ainsi que toute personne parmi ses sous-traitants et sous-fournisseurs garantissent la liberté d’association et de négociation collective dans la fourniture des Produits y compris, sans limitation, la fourniture de services. À la demande de l’Acheteur, le Fournisseur doit attester par écrit de sa conformité avec ce qui précède. Le Fournisseur devra indemniser et couvrir l’Acheteur contre toute demande, responsabilité, pertes, dommages, coûts et dépenses (y compris, sans limitation les honoraires raisonnables d’avocat), découlant ou liés à la non-conformité du Fournisseur à la présente section 31.

32. Retenue Fiscale

- a) Dans la mesure où une réglementation juridique exige qu’une retenue à la source et/ou d’autres droits ou prélèvements comparables doivent être retenus par l’Acheteur en relation avec les services

provided by Supplier (such as delivery of goods, performance of services, licensing of rights), and these must be paid to the state or the government authority, the Buyer shall be entitled to deduct the due amount of withholding tax and/or of any other comparable duties or levies from the agreed remuneration. In such cases, the Buyer shall owe the payment of remuneration less the due amount of withholding tax and/or any other comparable duties or levies.

- b) In cases where the Buyer has already paid the gross amount of remuneration without deduction of withholding tax and/or of any other comparable duties or levies, the Supplier shall be obligated to reimburse the paid amount of withholding tax and/or any other comparable duties or levies paid in connection with the remuneration to the Buyer and shall indemnify the Buyer hereby against.
- c) To the extent that the right of collection of withholding tax and/or of any other comparable duties or levies is limited, in whole or in part, by inter-governmental agreements, the Supplier shall immediately submit all documentation (e.g. the tax residency certificate, exemption certificate) which is the necessary prerequisite for any complete or partial exemption from withholding tax to the Buyer.

33. Governing Law, Jurisdiction and Venue

The terms of the Purchase Contract, including these Terms and Conditions, is to be construed according to the laws of the country (state/province if applicable) of the Buyer's principle place of business as shown by the address of the Buyer on the Purchase Order, unless negotiated between the Parties in writing otherwise. The terms and conditions set forth by the United Nations Convention for the International Sale of Goods (CISG) are hereby expressly excluded.

34. Severability

If any provisions of the Terms and Conditions or

fournis par le Fournisseur (comme la livraison de biens, prestation de services, l'octroi de licences de droits), et qu'ils doivent être payés à l'Etat ou l'autorité gouvernementale, l'Acheteur a le droit de déduire le montant dû de l'impôt à la source et/ou de tous autres droits ou prélèvements comparables de la rémunération convenue. Dans de tels cas, l'Acheteur est redevable du paiement d'une rémunération de laquelle est déduit le montant de l'impôt anticipé et/ou d'autres droits ou prélèvements comparables.

- b) Dans le cas où l'Acheteur a déjà payé le montant brut de la rémunération sans déduction de la retenue d'impôt et/ou de tous autres droits et prélèvements comparables, le Fournisseur est tenu de rembourser le montant payé de l'impôt à la source et/ou de toute autre droit et prélèvement comparable payés dans le cadre de la rémunération à l'Acheteur et doit indemniser l'Acheteur en conséquence.
- c) Dans la mesure où le droit de la collecte de la retenue fiscale et/ou de tout autre droit et prélèvement comparables, serait limité, en tout ou en partie, par des accords intergouvernementaux, le Fournisseur doit immédiatement soumettre tous les documents (par exemple, certificat de résidence fiscale, certificat d'exonération) qui est la condition nécessaire pour une exonération totale ou partielle de la retenue à la source de l'Acheteur.

33. Droit applicable et lieu de juridiction

Les termes du Contrat d'Achat, y compris les présents Termes et Conditions, doivent être interprétés selon les lois du pays (Etat/province selon le cas échéant) de lieu de l'établissement principal de l'Acheteur, tel que c'est indiqué par l'adresse de l'Acheteur sur le bon de commande, à moins qu'il en soit autrement convenu par écrit entre les parties. Les Termes et Conditions prévus par la Convention des Nations Unies pour la vente internationale de marchandises (CVIM) sont expressément exclus.

34. Divisibilité

Si une disposition des Termes et Conditions ou du

Purchase Contract is declared or found to be unenforceable or invalid, the validity of the remaining provisions shall not be affected thereby.

Contrat d'Achat est déclarée ou jugés nulle ou inapplicable, la validité des autres dispositions restantes ne sera pas affectée.

35. Modifications

35. Modifications

No modifications and amendments to the Terms and Conditions and Purchase Contract shall be valid or binding unless made in writing. This also applies to the cancellation of this written form requirement.

Les modifications et amendements des Termes et Conditions et du Contrat d'Achat ne sont valables et obligatoires que s'ils résultent d'un écrit. Ceci s'applique également à l'annulation de l'exigence de la forme écrite.

In the event of any conflict between the English version and the translation of this document, the English version shall prevail.

En cas de conflit entre la version anglaise et la traduction de ce document, la version anglaise prévaudra.